



Demande de règlement des droits de mutation par l'assureur au Trésor Public

Références :

Votre identifiant bénéficiaire : 892764265

Cliente : Mme SIMONE PARENT
N° client BNP Paribas Cardif : 542990 / SEI
(à rappeler dans toute correspondance)

Mr PARENT FRANCOIS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

Points de contact :

Site : beneficiaire.cardif.fr

Votre référent(e) : Ana-Rita FERNANDES
Service client : 01 41 42 45 55 (appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30

BNP Paribas Cardif
Service bénéficiaire
8, rue du Port - 92728 Nanterre cedex

Je soussigné, Monsieur FRANCOIS PARENT bénéficiaire des contrats :

- Multiplacements - AS/00542990.0008
- Bnp P Pep Assurance - AS/00542990.0009
- Formule B - AS/00542990.0007

souscrits par Mme SIMONE PARENT autorise la compagnie Cardif Assurance Vie à prélever directement sur la part me revenant le montant des droits de mutation par décès à acquitter au titre de l'article 757 B du Code Général des Impôts et à les régler au Trésor Public.

J'ai noté que les capitaux restants dus me seront ensuite versés au prorata de la part me revenant.

A Pommard Le 5/2/24

Signature :

N.B. : Merci de joindre le Relevé d'Identité Bancaire de la recette des impôts ainsi que le décompte des droits dus établi par celle-ci ou par le notaire.

